



Chardonne, le 30 octobre 2017

Préavis no 06/2017-2018 relatif au budget
2018 du Fonds culturel Riviera

MUNICIPALITÉ
DE
CHARDONNE

Au Conseil communal de Chardonne



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

OBJET DU PRÉAVIS

Le présent préavis a pour but de vous soumettre pour adoption le budget 2018 du Fonds culturel Riviera. La même procédure est appliquée dans les autres communes de la Riviera. Rappelons que le budget et les comptes du fonds sont adoptés par les conseils communaux, sur proposition municipale. Les décisions sont prises à la majorité qualifiée des 4/5e des communes partenaires (8 sur 10).

CADRE GÉNÉRAL

Créé sous la forme d'une entente intercommunale au sens de l'art. 110 de la loi sur les communes, le Fonds culturel Riviera (FCR) est entré en vigueur le 19 juillet 2003 suite à l'approbation par le Conseil d'Etat de la convention préalablement adoptée par les dix conseils communaux de la Riviera. Il a pour but de soutenir les institutions culturelles de portée régionale en participant aux charges artistiques de ces dernières, ainsi qu'aux frais d'édition de l'Agenda Riviera.

Selon le règlement sur la comptabilité des communes, les comptes et le budget du Fonds culturel Riviera sont soumis au contrôle de l'Etat.

Il est géré par un conseil administratif, formé de délégués des dix municipalités.

FONCTIONNEMENT ET ÉVOLUTION DU FONDS DEPUIS 2003

Conformément à l'art. 18 de la convention, le fonds est alimenté par les contributions annuelles des communes dans une fourchette fixée de Fr. 45.- à Fr. 50.- par habitant.

Durant la 1^{ère} législature de fonctionnement du fonds, soit 2003 - 2006, 11 institutions étaient bénéficiaires du fonds, ainsi que l'Agenda régional. Dès 2007, de nouvelles institutions ont été intégrées au fonds. La liste des institutions bénéficiaires en 2017 est la suivante :

Agenda Régional - Association des Musées de la Riviera – Association La Lanterne magique Vevey-Montreux - Concours Clara Haskil - Festival Images - Fondation des Arts et Spectacles (Le Reflet - Théâtre de Vevey) - Fondation de la Saison culturelle Montreux - Live in Vevey - Montreux Choral Festival - Montreux Comedy Festival - Montreux Jazz Artists Foundation - NED - Rocking Chair (RKC) - Semaine internationale de piano - Septembre Musical - Théâtre de l'Oriental - Théâtre de Poche de La Grenette - Théâtre des Trois-Quarts - Théâtre Montreux-Riviera - Festival Nox Orae.

Conformément à l'art. 5 de la convention, il appartient au conseil administratif du fonds de procéder à l'attribution des subventions annuelles aux institutions bénéficiaires, dans le cadre du budget global adopté par les conseils communaux. En décembre 2017, le conseil administratif procédera donc à la répartition des subventions pour 2018.

FONDS CULTUREL RIVIERA

BUDGET 2018

REVENUS

(fr. 46.50/hab. selon une projection linéaire de la population au 31.12.2017, sur la base de la population 2016 + 0.7%)

	Population au 31.12.2016	Population estimée au 31.12.2017 (+ 0.7%)	Montant à porter au budget 2018
Blonay	6'116	6'159	286'393.50
Chardonne	2'916	2'936	136'524.00
Corseaux	2'212	2'228	103'602.00
Corsier	3'403	3'427	159'355.50
Jongny	1'488	1'498	69'657.00
Montreux	26'402	26'587	1'236'295.50
St-Légier-La Chiésaz	5'130	5'166	240'219.00
La Tour-de-Peilz	11'637	11'718	544'887.00
Vevey	19'605	19'742	918'003.00
Veytaux	850	856	39'804.00
Totaux	79'759	80'317	3'734'740.50
Contribution de la Taxe de séjour à l'édition de l'Agenda Riviera			12'000.00
TOTAL DES REVENUS			3'746'740.50
 CHARGES			
Subventions aux institutions intégrées au fonds			3'700'000.00
Prestations d'administration et de gestion (SAI)			35'000.00
TOTAL DES CHARGES			3'735'000.00
 SOLDE SELON BUDGET			 11'740.50

SAI - septembre 2017 / CRO/nc